



Vente d'une maison avec crédit commun

Par **valérie**, le **28/01/2010** à **17:38**

Bonjour,

Voilà, il y a qq années, après mon divorce, mon ex-mari et moi avons vendu notre maison à mon nouveau conjoint car j'étais en surendettement et donc pas droit aux crédits. un an après, mon nouveau conjoint et moi-même avons épuré mes dettes, et racheté le crédit de la maison à nos deux noms.

Aujourd'hui donc, la maison est à son nom mais le crédit à nos deux noms.

Maintenant il veut vendre la maison et me dit que je n'ai aucun regard possible sur cette vente. Moi, je veux assister à la signature de la vente s'il trouve acquéreur (moi je ne cherche pas).

Je veux juste savoir s'il peut vendre cette maison sans mon acquiescement et si oui, doit-il partager l'argent avec moi ?

merci de votre réponse.

Valérie